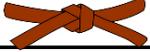
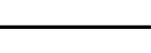
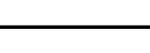


	AFA	DAF	DIF	CBK	TFP	DEJEPS
Initier à l'enseignement, aider à encadrer des séances de karaté et disciplines associées						
Sensibiliser au fonctionnement du club						
Favoriser la préservation de la sécurité des pratiquants lors des séances						
Ouvrir un club						
Planifier des cours pour différents publics						
Animer des cours en toute sécurité et en pleine autonomie						
Accéder aux stages de formation continue						
Apporter des compétences pour la progression et le perfectionnement des pratiquants						
Elargir son enseignement au-delà du club.						
Enseigner le body karaté en pleine autonomie						
Organiser la pratique en toute sécurité lors des séances						
Développer la pratique à long terme du body karaté						
Concevoir et mettre en œuvre un projet sportif et pédagogique dans les structures affiliées à la Fédération Française de Karaté (FFK)						
Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation dans les structures affiliées à la FFK						
Aider au développement des structures dans la pluralité des disciplines						
Préparer et accompagner des pratiquants jusqu'en compétition de niveau régional						
Animer en club et diversifier ses pratiques et ses interventions par rapport aux publics						
Entraîner de l'initiation au perfectionnement						
Former des enseignants						
Coordonner des projets régionaux ou départementaux						
Enseigner contre rémunération						
Accessible en VAE						

